DÉCLARATION LIMINAIRE AU CSAL DU 09 OCTOBRE 2023

Madame la présidente,

En juin dernier, le FMI (Fonds Monétaire International), qui est à des années lumières du moindre soupçon d'être de gauche, a publié un schéma tiré de son étude sur les causes de l'inflation en Europe.
Pour l'institution, dirigée par l'économiste bulgare Kristalina Gueorguieva, le constat est sans appel : *« La hausse des bénéfices des entreprises a été le principal moteur de l'inflation en Europe au cours des deux dernières années, les entreprises ayant augmenté leurs prix au-delà de la flambée des coûts de l'énergie importée ».*
Pourtant, nos gouvernants persistent à ignorer la souffrance de leurs citoyens, dont font partie les agents de la DGFIP, et se refusent à bloquer les prix, corollaire indispensable à une réelle volonté de résoudre le problème. Sans omettre enfin de relever les salaires dans le privé, ainsi que les rémunérations dans le public.

Au niveau de la Fonction Publique, du Ministère ou de la DGFiP, Solidaires revendique des augmentations substantielles de tous les éléments constitutifs de la fiche de paie. Ces revalorisations doivent constituer des abondements pérennes afin de reconnaître à sa juste valeur l'engagement, les compétences et le sens du service public des personnels.

À ce stade, les mesures qu'entend prendre le Gouvernement n'ont rien pour nous rassurer. En effet, dans son discours du 1er septembre à l'IRA de Lyon, Stanislas Guérini a annoncé une future loi sur la fonction publique témoignant notamment d'une volonté d'introduire plus d'intéressement et de rémunération au mérite.
Ce dispositif pose la question de l'évaluation de l'ensemble du travail effectué qui ne peut pas être mesuré scientifiquement. Ainsi, les craintes sont fortes que cette évaluation repose sur une notion de rendement plutôt que de qualité, à l'acceptation des réformes, des fusions et des délocalisations plutôt qu'à une réflexion sur le travail ; à la docilité plutôt qu'à la défense du service public rendu…

De plus, toute évaluation de travail pose la question de la prise en compte des aléas de la vie qui peuvent impacter la « performance » au travail.
Rappelons enfin qu'initialement, notre rémunération, détachée des contingences et aléas politiques, dégagée d'une « méritocratie » individuelle, était pensée comme une garantie de neutralité et reposait sur l'idée d'une recherche collective de l'intérêt général, fondant la notion même de service public. Pour l'ensemble de ces

raisons, Solidaires Finances Publiques rappelle son opposition à tout dispositif de rémunération au « mérite » !

Au niveau de la Fonction Publique, Solidaires revendique :
• Une augmentation de la valeur du point d'indice ainsi que l'attribution de points supplémentaires pour tous,
• Une revalorisation de la valeur du point à la hauteur des pertes intervenues durant les 10 ans de gel du point, ce qui correspond à près de 20 %,
• L'attribution de 85 points (+ 400 €) pour tous, mesure permettant une véritable réduction des inégalités,
• L'indexation de la valeur du point sur l'inflation.

Au niveau ministériel, Solidaires Finances revendique :
• La revalorisation à 200 € mensuels de l'Indemnité Mensuelle de Technicité, inchangée depuis 2017, avec application du taux normal de retenue pour pension civile.

Au niveau de la DGFIP, Solidaires Finances Publiques revendique :
• La revalorisation de la prime de rendement. Les deux dernières augmentations de la valeur du point d'indice n'ont eu aucune incidence sur le barème de la prime de rendement, inchangé depuis plus de dix ans. Nous en réclamons donc logiquement la réévaluation jusqu'au plafond maximum permis par les textes,
• La revalorisation des frais de mission, des frais de scolarité,
• La revalorisation de la valeur du point ACF (55,05 €) inchangée depuis 2009,
• L'attribution de 40 points d'ACF pour l'ensemble des personnels,
• La revalorisation à 50 euros mensuels de l'allocation forfaitaire de télétravail,
• L'adaptation des ACF expertise, sujétions ou encadrement au regard de l'évolution des structures et des missions exercées par les agents de la DGFiP.

Le gouvernement vient de reconduire la garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA) pour la 16e année consécutive. Mise en place en 2008, la GIPA doit compenser les faibles augmentations de la valeur du point d'indice. Alors même que le gouvernement a augmenté la valeur du point d'indice de 1,5 % à compter du 1er juillet 2023, ce qui serait soi-disant un rehaussement suffisant, la GIPA est maintenue. Cherchez la contradiction !
Rappelons d'abord l'appellation mensongère qu'est la GIPA puisqu'elle ne s'applique qu'au seul traitement indiciaire, salaire de base de tout fonctionnaire. En effet, les primes qui composent pourtant une part de plus en plus importante de la rémunération, ne sont pas prises en compte pour son calcul.

Réclamons notre dû, car le compte n'y est toujours pas ! La paupérisation des salariés, pensionnés et retraités est une réalité et ce ne sont pas les mesurettes cache-misère ou la dernière loi sur le pouvoir d'achat qui compenseront l'absence de revalorisation réelle des salaires, du SMIC, des minimas sociaux, des pensions et retraites et au cas particulier de la rémunération des fonctionnaires de la DGFiP !

Quand le gouvernement va-t-il prendre en compte à sa juste valeur la perte de pouvoir d'achat combinée à l'inflation qui entraîne de trop nombreux mois où le

reste à vivre pour les fonctionnaires est insuffisant ? Ce ne sont pas les dernières annonces qui vont améliorer la situation financière des fonctionnaires et au cas particulier de ceux de la DGFiP.

1,5 % au 1er juillet ! Voilà l'aumône qui nous est faite quant à la revalorisation du point d'indice ! Cette augmentation est largement insuffisante au regard du contexte actuel. Quant aux 5 points pour tout le monde à partir du 1er janvier 2024, ce sont seulement 24,61 € bruts pour tous. Ça ne paiera pas un panier de courses !

La prime pouvoir d'achat annoncée de 300 à 800 € est dégressive et elle ne sera pas pour tout le monde puisque soumise à condition de revenus. Les primes de restructurations, qui en plus d'être imposables, sont reprises dans la rémunération brute, ce qui exclura de fait bon nombre de collègues. De plus, cette prime n'est pas allouée aux collègues frontaliers puisque ne résidant pas sur le territoire français. À n'en pas douter, cette prime pour compenser la perte du pouvoir d'achat va grever le budget de l'État…
Les grilles indiciaires vont elles aussi évoluer pour faire la course au SMIC : 1 à 9 points d'indice pour les échelons les plus bas dans les grilles. Le tassement des grilles va encore s'accentuer, ce qui conduit de plus en plus d'agents à se retrouver payés au niveau du SMIC ou très légèrement au-dessus. Il réduit de plus le différentiel salarial lié à l'ancienneté et nuit, à terme, à l'attractivité du secteur public.

En outre, le remboursement du forfait pour l'utilisation des transports collectifs à compter de septembre évoluera de 50 % à 75 % de son coût. Le prix de rachat des jours CET et les frais de mission seront améliorés.
Ce ne sont que des mesurettes qui ne sont pas satisfaisantes.

Ces annonces ne sont en rien à la hauteur des enjeux de la période et des attentes des agents publics. Il ne faut pas s'étonner que la fonction publique rencontre un problème d'attractivité !

Il est hélas évident qu'un Président de la République, ancien banquier, se refuse à taxer ses amis et préfère largement pressurer la population.

Ce mépris envers les gens, les agents, comme les usagers de la DGFIP, nous le connaissons trop bien, depuis plus de 20 ans.
Destruction du réseau de proximité, qu'il concerne les Trésoreries, les SIP, les SIE, les CDIF… Décision d'imposer le « tout numérique », sans s'inquiéter des difficultés d'accès et de compréhension… Réduction drastique des emplois, mettant les collègues dans des situations intolérables de souffrance au travail.

Ce génocide de nos services publics, Solidaires Finances Publiques le dénonce avec force. Hélas, il n'est pire sourd que celui qui ne veut point entendre.
Le « travailler plus pour gagner moins » avance inexorablement vers un esclavagisme de bon aloi.

L'étude qualitative IFOP de juillet 2023 et la présentation des résultats de l'Observatoire interne 2023, confirmant ceux de 2022, mettent en avant le manque de motivation, de valorisation et de reconnaissance du travail réalisé ainsi que le stress qui augmente…
A cela s'ajoute une campagne GMBI qui a laissé des traces dans de nombreux services et une réforme des outils applicatifs cadastraux sans aucune cohérence avec les réformes des missions cadastrales.

Concernant le stress et les risques-psychosociaux, Solidaires Finances Publiques 66 attend une pleine prise de conscience des propos recueillis lors des entretiens réalisés dans le cadre du droit d'alerte du SIP de Céret. Le plan d'actions devra faire état de solutions concrètes pour stopper le stress généré par la surcharge de travail et le manque de moyens pour y faire face.

En abordant ce CSAL, nous ne pouvons que vous rappeler l'article 88 du décret 2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'État. Celui-ci précise :
« Communication doit être donnée aux membres titulaires et suppléants de l'instance de toutes pièces et documents nécessaires à l'accomplissement de leurs fonctions au plus tard huit jours avant la date de la séance. »
De ce fait, faute de documents préparatoires, nous vous demandons de reporter le point 6 à la prochaine réunion de l'instance et de fournir les documents adéquats sur lesquels vous baserez votre communication.
Concernant le point 4, le document explicatif a été reçu le 05 octobre soit moins de 8 jours avant la date de la séance. Nous vous demandons également de reporter ce point à une date ultérieure en complétant les éléments relatifs à GMBI concernant l'impact sur les services SIE et SGC et en fournissant les données chiffrées réelles des éléments présentés.

Solidaires Finances Publiques réitère sa demande de mise en place d'un calendrier des réunions des diverses instances afin de permettre un dialogue social plus qualitatif.